



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Aux contribuables de la susdite Municipalité



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS POUR 2019, 2020 ET 2021

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la susdite Municipalité :

Que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité, séance convoquée exclusivement pour l'étude du **budget** et du **programme des dépenses d'immobilisations** et qui sera tenue le mercredi **19 décembre 2018 à 20 h** au lieu ordinaire des délibérations, les membres de ce conseil :

- prendront en considération la **documentation des prévisions budgétaires** préparée pour la prochaine année financière ainsi que le **programme des dépenses d'immobilisations** pour les années 2019, 2020 et 2021;
- adopteront, s'il y a lieu, le **budget** pour l'année 2019 et le **programme des dépenses d'immobilisations** pour les années 2019, 2020 et 2021.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce dixième jour du mois de décembre deux mille dix-huit.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et à l'église paroissiale, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, entre 11 h et 12 h, le dixième jour du mois de décembre deux mille dix-huit.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dixième jour du mois de décembre deux mille dix-huit.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint